

VILLE DE FLOIRAC


BUDGETSPARTICIPATIFS
 Vous avez une idée pour Floirac !
Ensemble,
 construisons la ville de demain.

FORMULAIRE DE PROJET

Dossier n° :

Reçu le :

Titre du Projet : _____

 Porteur du projet :

Adresse _____

Mail

Tél _____



VILLE DE FLOIRAC

Citoyenne FLOIRAC

La procédure réglementaire complète est consultable sur la plateforme **di@log** du site internet de la ville www.ville-floirac33.fr

Renseignements :
 05 57 80 37 51 / 07 78 32 41 44
jeparticipe@ville-floirac33.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE VILLEDE FLOIRAC

VILLE DE FLOIRAC

BUDGETS PARTICIPATIFS

Vous avez une idée pour Floirac !

« Ensemble, nous pouvons la concrétiser. »

DEPOT DES DOSSIERS
 DU 15 MAI AU 27 SEPTEMBRE 2019

Renseignements :
 05 57 80 37 51 / 07 78 32 41 44
jeparticipe@ville-floirac33.fr

Citoyenne FLOIRAC

Le budget participatif en 5 étapes

  **Etape 1 : j'ai un projet pour ma Ville**
 Dépôt des dossiers du **15 mai 2019 au 27 septembre 2019**

Etape 2 : je travaille mon projet avec la Ville
 Ateliers de co-construction des projets de mai à septembre 2019

 **Etape 3 : le Comité paritaire analyse les dossiers**
 Le Comité paritaire analyse la faisabilité des projets en **octobre 2019**. Les projets éligibles sont présentés et proposés au vote des Floiracais.

Etape 4 : les Floiracais votent
 Période de votation **novembre 2019**

 **Qui peut voter ?**
 Les résidents floiracais âgés de plus de 9 ans peuvent voter pour 4 projets.

Etape 5 : le Conseil Municipal entérine les choix
 Mise en œuvre des projets dès le mois de décembre. Les travaux peuvent commencer.



En **2019**, la Ville a choisi de réserver **160 000 €** du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.

Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

Quel type de projet proposer ?

Pour être éligibles, les projets doivent :

- 💡 présenter un intérêt général
- 💡 agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- 💡 porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétences locales
- 💡 respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- 💡 s'élever à 25 000 € maximum
- 💡 ne pas altérer les espaces publics (parcs, jardins) et être en adéquation avec la politique environnementale de la ville
- 💡 ne pas être redondant avec un projet déjà en cours
- 💡 pour les projets nécessitant une ingénierie (constitution d'une équipe de bénévoles...) les porteurs de projets devront formellement s'impliquer
- 💡 les projets proposés par les établissements scolaires doivent concerner la Ville et ses espaces publics

Exemples de projets recevables :

ARCEAU À VÉLO



BANC

CANDÉLABRE SOLAIRE



Qui peut déposer un projet ?

Tout résident floiracais âgé de plus de 9 ans (individuel et collectif) ainsi que tout enfant scolarisé à Floirac



Comment proposer un projet ?

En complétant une fiche projet et en la déposant avant le **27 septembre 2019** sur la plateforme **di@log** du site internet de la ville ou aux accueils des structures suivantes :

- 💡 Mairie,
- 💡 M.270,
- 💡 Fabrique Citoyenne (Dravemont),
- 💡 Ecole Municipale de Musique et de Danse,
- 💡 Médiathèque Roland Barthes.

Des permanences et des ateliers d'aide à la rédaction de projets pourront être organisés afin de soutenir les porteurs de projets qui le souhaitent.



Une fois déposée, que devient ma proposition de projet ?

- 💡 une réunion technique en ma présence permet de vérifier la recevabilité de mon projet.
- 💡 si mon projet est retenu, une commission paritaire valide la faisabilité technique et propose mon projet au vote.
- 💡 je présente mon projet lors d'une journée organisée par la Ville.

Mon projet a été retenu par la votation, que se passe-t-il ?

Le Comité Paritaire proclame le classement, le Conseil Municipal prend acte et délibère.

En décembre, le projet est remis au service compétent qui, dès lors, a la charge de sa mise en œuvre.



Citoyenne
FLOIRAC

Description du projet

.....
.....
.....

Objectif du projet

.....
.....
.....

Lieu de réalisation (rue/lieu)

.....
.....

Coût estimatif

Implication des habitants

.....
.....

Merci de joindre photos, plans simplifiés, devis ou toute autre pièce illustrant le projet

Devis Photos Plan Autre



Contact :
Mairie de Floirac - Mission Démarches Participatives
05 57 80 37 51 / 07 78 32 41 44 - jeparticipe@ville-floirac33.fr

Citoyenne
FLOIRAC